

Séance Du 21 Juin 1844

161

Sont présents

1 h. moins 1/4

Ambassade de France  
à Rome

Rome le

160

L'Ambassadeur de France a l'honneur de prévenir Monsieur Le Go, que la Congrégation générale des Pieux et Royaux Etablissements français, se réunira au Palais de l'Ambassade Vendredi 21 Juin courant à midi et l'invite à y assister. M. M. les Députés-Administrateurs présenteront le compte rendu de leur gestion pendant l'exercice 1843. Les comptes et pièces à l'appui seront mis à la disposition de M. M. les Membres de la Congrégation générale dans le local des séances de la Députation ou dans les bureaux de l'Administration à leur choix, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi, ou plus tard s'ils en expriment le désir, pendant les journées de Lundi, Mardi, Mercredi, et Jeudi prochains.

Le Comte de Latour Maubourg saisit cette occasion pour offrir à Monsieur Le Go, l'assurance de sa considération distinguée.

Rome, le 15 Juin 1844



Monsieur Le Go Secrétaire de la Congrégation générale des Pieux  
Etablissements français



Monsieur Le G<sup>o</sup>, l'assurance de sa considération

le 15 Juin 1844



de la Congrégation générale des Pères  
Etablissements français



Séance Du 21 Juin 1864

161

1 h. main 1/4

Sont présents

M. Lav. le <sup>1er</sup> de Satourmoubourg

M<sup>rs</sup> Mattei

M<sup>rs</sup> De Brimant

M<sup>rs</sup> De Falloux Du Coudey

M<sup>rs</sup> De La Rosière <sup>prof<sup>rs</sup></sup> d'Ambassee d'Alsace

M<sup>rs</sup> Arquier Banquier nouveau Membre

M<sup>rs</sup> Schuetz

M<sup>rs</sup> Radinier

M<sup>rs</sup> De Har

M<sup>rs</sup> Le So

- Lecture Du procès verbal de la dernière séance
- adoption sans réclamation
- Lecture Du rapport sur les comptes de 1863 par M. Le So

M<sup>rs</sup> Arquier explique que les sommes de 900 francs tirées de la caisse  
 de la poste de la fin de l'année dans les recettes de la fin de l'année  
 comme recette spéciale. Dissimulé de la caisse <sup>en ce qui concerne les postes</sup> ~~qui a fait un versement~~  
 la poste de la fin de l'année, mais dans la dépense générale  
 il a fallu pour balancer la somme portée en recette ~~pour la poste de la~~  
~~la poste de la fin de l'année~~ ~~sur le crédit du compte de la poste~~

M<sup>rs</sup> l'Ambassadeur résumant la discussion ~~interrogé~~ ~~la~~ dit qu'il est  
 content que le Caissier n'ait pas chargé en recette d'un franc  
 de plus que ce qu'il avait reçu et qu'il est d'avis que M<sup>rs</sup> Collette  
 soit admonesté pour une semblable erreur ne se représenter plus

M<sup>rs</sup> Arquier demande que tous les artistes soient obligés de fournir  
 leurs comptes régulièrement tous les 2 mois après l'émission  
 de services de l'Administration approuvés

La question de l'organisation du dépôt est agitée

La séance est levée à 3 h. 10 m. de relevée